



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► **Séglie (56)**

Sauvetage d'une épicerie en centre bourg

Confrontée à la fermeture plus rapide que prévu de l'épicerie du bourg en septembre 2015, les élus de la commune ont pris à bras le corps le sujet : 1. Ouverture d'une épicerie bénévole dans l'urgence, 2. Création d'une épicerie communale temporaire et 3. Rénovation d'un bâtiment communal, acquis pour l'occasion, en vue de l'ouverture d'une nouvelle épicerie en gérance privée.

Classée en zone de revitalisation rurale (ZRR), la commune de Séglie, 704 habitants, est aussi labellisée « commune du patrimoine rural de Bretagne ». Tournée principalement vers l'agriculture, son bourg accueille quelques commerces et services : outillages, bar, bureau de poste, médiathèque et l'épicerie communale. L'école accueille aujourd'hui 52 enfants.

➤ Étape 1. Fermeture et réponse dans l'urgence

La municipalité de Séglie a été prise de court lors de la fermeture de la dernière épicerie à l'automne 2015. Elle n'a pas attendu que la population s'habitue au « vide » créé pour plancher sur des solutions. Elle a constitué un groupe de travail et dès le 1^{er} octobre, le local communal, servant à la catéchèse était réquisitionné pour permettre aux élus bénévoles d'assurer la vente de pains et de journaux 7j sur 7.

➤ Étape 2. Une épicerie communale

Cette réponse dans l'urgence ne pouvait pas durer. La commune décide alors de créer une épicerie communale dans le local.

Afin de proposer une gamme de produits suffisamment importante et à des prix intéressants, le maire a négocié avec le gérant d'une grande surface de Guéméné sur Scorff qui a bien voulu s'engager dans l'aventure. Une convention



La future épicerie se situe en plein coeur de bourg

signée avec le gérant de la grande enseigne définit les termes du partenariat alors même qu'il ne présente aucune condition suspensive ni aucun objectif de résultat et chaque partie peut rompre à tout moment. Le point le plus significatif est bien celui de l'alignement des prix de vente sur ceux pratiqués dans le magasin de Guéméné.

La négociation avec le boulanger de Guéméné a aussi été simple : il gère la livraison et les invendus et le pain est vendu au même prix qu'à la boulangerie de Guéméné.

L'embauche d'une régisseuse

La commune décide d'embaucher une personne en CUI-CAE pour tenir l'épicerie ouverte 7j/7, 4 h/jour. Cette personne s'était présentée à la mairie plusieurs mois auparavant avec un

La commune, usufruitière pour 1€



ÉTABLISSEMENT
PUBLIC FONCIER
DE BRETAGNE

L'Établissement Public Foncier (EPF) Bretagne a assuré le portage financier de l'acquisition du bâtiment et a signé une convention avec la Mairie pour un rachat au bout de sept ans. L'EPF a acquis la nue-propriété alors que la commune a acheté l'usufruit pour 1€. Cela permet à cette dernière de pouvoir faire des travaux avant le transfert total de propriété : elle ne paie que la taxe foncière d'ici là. ■

projet de commerce alimentaire. « Suite à l'entretien que l'on a eu, Carine Perron nous a fait une très bonne impression, on a tout de suite pensé qu'il s'agissait de la personne idoine » nous confie Laurent Ganivet.

La commune ne fait aucun profit sur la vente et le salaire de la personne embauchée est quasiment une opération « blanche » compte tenu des aides associées (95% de subventions). Pour encaisser les ventes, la mairie a dû créer une régie et un budget « annexe » pour payer les factures.

Bilan année A+1

Fortement incités par la commune et poussés par le plaisir de se croiser, d'échanger et de profiter de produits à des prix raisonnables, les habitants et les associations répondent présents. L'épicerie fonctionne bien et les habitants en sont très satisfaits.

➤ Étape 3. Un projet ambitieux d'épicerie

Ce fonctionnement ne pouvant pas perdurer (le poste en CUI-CAE ne pourra pas bénéficier d'aides au-delà de fin 2017), il faut donc embrayer sur l'étape suivante : créer une réelle épicerie en gérance privée.

“ La finalité de notre démarche était triple : offrir un service continu, préserver le lien social intergénérationnel entre les habitants et fidéliser la clientèle pour une future épicerie en gérance privée ”



Laurent Ganivet, Maire

Des études préalables

Dès 2015, la Chambre de commerce et d'Industrie remettait une étude avec un avis « réservé ». La commune persuadée de la viabilité du projet commande une étude complémentaire à Pontivy Communauté qui va dans son sens. Une estimation plus précise des revenus potentiels d'un **commerce comprenant une épicerie, un bar et la vente de produits locaux** s'élève à 1 100€ nets mensuel.

La commune choisit de projeter la future épicerie dans une ancienne crêperie, située en cœur de bourg, face à l'église et proche de la mairie et du parc de stationnement.

Le CAUE 56 a réalisé une étude d'aménagement préalable et a assuré une assistance à la maîtrise d'ouvrage pour trouver le maître d'œuvre (cabinet Lorand-Guillou d'Erdeven).

Travaux envisagés

Phase 1. Épicerie, bar et salle de rencontre au rez-de-chaussée

Au-delà de l'activité d'épicerie-journaux, il est envisagé de créer un lieu propice à la convivialité.

- le tabac sera vendu sans bénéfice (pas de licence possible)
- la licence IV (bar) sera achetée par la commune auprès du commissaire priseur de Pontivy (1 800 €).
- Le four à pain qui jouxte le bâtiment en partie démolé sera restauré et remis en service.
- L'ensemble du mobilier restera à la charge de la gérante.

Phase 2. Logement à l'étage

Celui-ci pourra être aménagé dans un second temps.

Les travaux doivent démarrer au printemps 2017.

➤ Ouverture : novembre 2017

La commune souhaite confier la gérance à la régisseuse de l'actuelle épicerie communale, en espérant que tous les voyants demeurent au vert. ■

➤ Budget prévisionnel travaux

Dépenses	Coût HT	%
Travaux	192 K€	71 %
Honoraires	33 K€	12%
Achat bâtiment	45 K€	17%
Total	270 K€	100%

Recettes	Coûts HT	%
		%
État : FNADT	60 K€ ¹	22
État : DETR	15 K€ ²	6
État : Réserve parlementaire	17 K€ ¹	6
Région/Pays	44 K€ ¹	16
CD 56	50 K€ ²	19
Pontivy Com'	30 K€ ²	11
Commune	54 K€	20
Total	270 K€	100%

¹ : obtenus

² : demande en cours



Séglien - l'épicerie communale temporaire

CONTACT :

Laurent Ganivet, maire - 02 97 28 00 66 - mairie.seglien@wanadoo.fr

BRUDED est soutenu par :

